## LETTRES INÉDITES DU VICOMTE DE BONALD À MADAME VICTOR DE SÈZE

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

#### ISBN 9780649776115

Lettres Inédites du Vicomte de Bonald à Madame Victor de Sèze by Henri Moulinié

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

### HENRI MOULINIÉ

## LETTRES INÉDITES DU VICOMTE DE BONALD À MADAME VICTOR DE SÈZE



### LETTRES INÉDITES

DU

VICOMTE DE BONALD

A

MADAME VICTOR DE SÈZE

HF.B BG975k

# LETTRES INÉDITES

DU

### VICOMTE DE BONALD

Député (1815-1823.) - Pair de France (1824-1830)

MADAME VICTOR DE SÈZE

PUBLIÉES PAR

#### HENRI MOULINIÉ

Docteur és-lettres

Professeur de philosophie au Collège de Castres





#### PARIS

LIBRAIRIE FELIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1916

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. 1117,

1

1011-111

### INTRODUCTION

Pendant tout le cours de la deuxième Restauration, de Bonald (1), qui avait pourtant dépassé la soixantaine et déjà fourni une longue carrière, mène une existence des plus actives. II prend une large part aux travaux et aux luttes du Parlement : presque constamment sur la brêche, surtout dans les premières années qui suivent le retour de Gand, il fait chorus avec les ultras, qui taxaient toujours les ministres et le roi lui-même de tiédeur dans l'œuvre de réaction où ils voulaient les pousser, ou qui entraient résolument en conflit avec eux lorsqu'ils refusaient de les suivre. Il public en 1817 les Pensées, en 1818 les Observations sur l'ouvrage de M<sup>106</sup> de Staël sur la Révolution et les Recherches philosophiques, en 1819 les Mélanges littéraires, politiques et philosophiques. Il fait paraître, à mesure qu'il les porte à la tribune, ses discours, ses rapports ou ses opinions sur les principales questions agitées par les Chambres. Il fréquente assidûment les salons politiques, littéraires ou mondains : on le rencontre chez Mme de la Trémouille, chez M<sup>me</sup> de Récamier, chez M<sup>me</sup> Charles, l' « Elvire » de Lamartine qui le met en rapport avec le grand poète; on le rencontre aussi aux diners du baron de Frénilly et aux conciliabules des hommes politiques qui intriguent contre le ministre, favori du Roi. Il écrit dans les revues et les journaux : avec Chateaubriand et Frénilly, et plus tard avec Fiévée et Lamartine, il collabore au recueil gallo-breton, le Corres-

<sup>(1)</sup> Sur de Bonald (Millau, 1754 — Le Monna, 1840), sur sa vie, sa carrière politique et sa doctrine, voir l'ouvrage que nous publions en même temps que les Lettres (De Bonald, Alcan, Paris).

pondant, qui n'eut qu'une courte durée, au Conservateur, au Défenseur, à la Quotidienne. Mais la politique, la philosophie, la littérature, les relations mondaines, le journalisme n'épuisent pas son activité. Il ne perd pas de vue son patrimoine que la Révolution a fortement réduit et il prolonge le plus qu'il peut ses séjours au Monna (1), son domaine de prédilection, pour y surveiller de près les travaux et les récoltes. Il lui reste encore du temps, à Paris ou à la campagne, pour la correspondance : il écrit volontiers, il écrit souvent.

Ses correspondants étaient fort nombreux. C'étaient les électeurs de son département on de départements voisins qui, en raison de sa notoriété, faisaient appel à son obligeance et au crédit qu'ils lui supposaient auprès du gouvernement (2). C'étaient ses amis politiques, Peyronnet, Villèle, Marcellus, Frénilly, Castelbajac, etc., qui se concertaient avec lui sur des mesures à prendre ou une tactique à suivre. C'étaient les plus hautes illustrations du temps, que la politique, la littérature ou la philosophie sociale mettaient en relation avec lui : Chateaubriand, Lamartine, de Maistre, Lamennais, de Haller, etc.. Mais ces relations n'étaient pas régulières : en général, elles ne durèrent pas au-delà de l'occasion qui les avait fait naître, Il est, au contraire deux correspondances qui mettent à part la régularité, la continuité et la durée de l'échange : celle qu'il entretint avec une dame - Mos de Sèze, belle-sœur du Défenseur du roi — qui resta toujours inconnue de lui (3) mais devint pen à pen son amie et sa confidente, celle qu'il entretint avec un diplomate autrichien - le Cie Senft (4) - qui lui gardait une profonde reconnaissance de l'avoir ramené de l'incrédulité philosophique à la foi catholique,

De cette double correspondance qui, avec M<sup>ms</sup> de Sèze, va de septembre 1817 à août 1833, et, avec M. Senft, d'août 1819 à

<sup>(1)</sup> A 6 kilométres de Millan, sur le fianc escarpé du Gausse noir et en face des pentes à pic du Larrac, dont le sépare la Bourbic, affluent du Tarn, Le châtean et le domaine furent vendus comme biens d'émigrés, mais rachetés pur M<sup>mo</sup> de Bonald pour une partie de sa dot. Au retour de l'émigration et jusqu'à sa mort, le Monna fut la résidence habituelle de Bonald.

<sup>(2)</sup> Cf. Lettre du 20 mars 1821.

<sup>(5)</sup> Bonald exprime, à maintes reprises, son regret de n'avoir pu passer par Bordeaux en se rendant à Paris ou au Monna (Cf. lettre du 16 sept. 1820), et il déplore d'avoir été absent de Paris la seule fois que, depuis qu'il la connaît, Mone de Sèze s'y est rendue (Lettre du 12 mars 1824).

<sup>(4)</sup> Attaché à la Haye, puis à Paris,

février 1840, il ne reste (1) que les lettres écrites par de Bonald, qui avait, nous dit-on (2), la regrettable habitude de détruire toutes celles qu'il recevait, fussent-elles signées des noms les plus illustres. Ces lettres, qui font un recueil fort volumineux, offrent un grand intérêt soit par les événements historiques auxquels elles font allusion, soit par les considérations philosophiques, littéraires ou religieuses qu'elles contiennent, soit encore par les révélations qu'elles apportent sur le caractère (3) véritable de l'auteur de la Théorie du pouvoir et de la Législation primitive.

Nous éditons aujourd'hui la première de ces correspondances; mais nous gardons l'espoir de publier un jour la seconde, dont nous n'avons pu jusqu'à maintenant consulter qu'une copie manifestement défectueuse (4) et dont les originaux sont à Inspruck, entre les mains des jésuites, héritiers du Cte Senft. D'ailleurs, si les lettres que de Bonald écrivit à l'attaché de la cour de Vienne ne le cèdent pas en intérêt, du point de vue historique et philosophique, à celles qu'il adressa à M<sup>100</sup> de Sèze, elles n'ont point ce tour libre et familier, cet abandon de pensée, cette spontanéité d'expression qui distinguent celles-ci. Le ton en reste toujours compassé : le philosophe disserte plutôt qu'il ne cause, commentant perpétuellement sa doctrine, allant jusqu'à reproduire les termes mêmes de ses ouvrages didactiques, et, du moins dans les lettres des dernières années (sans doute par l'effet de l'âge) (5), revenant si souvent sur les mêmes idées qu'il finit par donner une impression de monotonie qu'on n'éprouve pas à la lecture des lettres à M<sup>me</sup> de Sèze.

Nous n'avons certainement pas la collection intégrale des lettres que reçut M<sup>100</sup> de Sèze. La plus ancienne qui ait été conservée et qui est du 17 avril 1817, suppose la correspondance déjà établie, depuis peu de temps, il est vrai, si l'on en

<sup>(1)</sup> A part une lettre de Mine de Sèze (voir plus bas).

<sup>(2)</sup> Ce renseignement nous a été donné par M. Romain de Sèze, petit-fils de Mme de Sèze, qui a dans sa propriété de Basterre, près d'Eyran (Gironde), les lettres reçues par sa grand'mère, et qui aurait aimé retrouver quelquesunes de celles qu'elle écrivit, Cl. p. VII, note 5 et p. XV, note 5.

<sup>(5)</sup> Voir Bonald d'après sa correspondance inédite, par le P. Chérot (Études religieuses, mars-mai 1901).

<sup>(4)</sup> Elle nous a été communiquée, avec celle des lettres à M<sup>mo</sup> de Sèze, par M. le V<sup>so</sup> de Bonald, arrière-petit-fils du philosophe, auteur d'une Histoire et Généalogie de la maison de Bonald de la Rode (Douladoure-Privat, Toulouse, 1891).

<sup>(5)</sup> Il a près de 86 ans, lorsqu'il écrit la dernière lettre à Senft (février 1840).

juge par le ton, qui n'a pas la familiarité qu'il prendra bientôt. De 1817 à 1822, les lettres se suivent régulièrement, particulièrement fréquentes au cours de 1818. Mais à partir de 1822, elles s'espacent : elles s'interrompent pendant de longs mois et même des années (pas une, en 1825, en 1827, en 1829, en 1831 et en 1832) et elles prennent brusquement fin en 1833, alors que l'échange avec Senft se poursuit jusqu'aux derniers jours de la longue existence du philosophe, qui meurt en 1840, Or, les sujets d'entretien ne manquaient pas, Comment admettre, par exemple, que Bonald n'ait pas touché un mot à sa chère confidente de sa retentissante intervention à la tribune des Pairs en faveur de la loi sur le sacrilège ou de sa rupture éclatante avec Chatcaubriand, l'ancien compagnon de luttes, ou de son passage à l'ingrate fonction de président de la censure, ou encore de la publication de son dernier écrit (1), où il reprenaît une fois de plus l'affirmation et la démonstration de ses principes politiques, à l'heure précisément où la Révolution de juillet leur infligeait un si rude démenti? (2) Et après la chute de la monarchie légitime, dans les dix années qui suivent, ne dut-il pas, et fréquemment, lui communiquer ses impressions sur la politique tant extérieure qu'intérieure du nouvel occupant du trône, en qui il ne pouvait voir qu'un usurpateur? Et, comme entre les deux correspondants qu'unissait une longue et solide amitié, rien n'autorise à supposer, à un moment quelconque, une rupture, pas même un refroidissement, 'il faut bien reconnaître qu'un grand nombre de lettres ont disparu. Cette disparition est évidemment fort regrettable. Telle quelle cependant, et malgré ses lacunes, notre correspondance garde son intérêt, qui est grand.

Comment cette correspondance s'est-elle établie? Comment de Bonald est-il entré en relations avec la belle-sœur du Défenseur du roi? (3) Nous ne pouvons dire dans quelles circonstan-

<sup>(1)</sup> Dimonstration philosophique du principe constitutif de la Société (1850),

<sup>(2)</sup> Il est de même inadmissible qu'il ne lui ait point écrit sur la mort de son gendre, M. Doazan, à la mahadie doquel il s'est cependant vivement intéressé, ni sur celle de leur ami commun, Marigniè.

<sup>(5)</sup> Bomain de Sèze (në à Bordeaux, en 1750) avait été nommé par Louis XVIII, en janvier 1815, Premier Président de la Cour de Cassation (poste qu'il abandonna pendant les Cent-Jours pour le reprendre au retour de Gand) et, en août de la même aûnée, élevé à la pairie et fait comte. En mai 1816, il était entré à l'Académie. Il mourut en 1828 (voir lettre du 22